

Rapport de gestion du 10 mai 2022

Comptes 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion concernant l'exercice 2021.

Effectifs :

1659 élèves au 30 septembre 2021, soit 1209 élèves primaires et 450 élèves secondaires.

Organes 2021 de l'ASIJ

Conseil intercommunal

1) Composition

Le Conseil intercommunal est composé de 54 délégués des 10 communes membres de l'association.

Pour rappel, chaque commune est représentée comme suit :

- 2 délégués municipaux pour la délégation fixe.
- Des délégués des conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable.

Comité de direction

Le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi ses membres.

Les représentants de janvier à juin 2021 sont :

Communes	Représentants	
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	
Forel (Lavaux)	Olivier Kaeser	
Jorat-Mézières	Muriel Preti	
Montpreveyres	Cristine Pasche	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Jean-Claude Rochat	
Servion	Yves Boand	
Syens	Isabelle Lorenz	
Vucherens	Etienne Cherpillod	Président
Vulliens	Olivier Hähni	Vice-Président

Les représentants de juillet à décembre 2021 sont :

Communes	Représentants	
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	
Forel (Lavaux)	Michel Godat	
Jorat-Mézières	Muriel Preti	
Montpreveyres	David Mellioet	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Christian Aeschlimann	
Servion	Yves Boand	
Syens	Isabelle Lorenz	
Vucherens	Etienne Cherpillod	Président
Vulliens	Olivier Hähni	Vice-Président

Activités 2021 du Conseil intercommunal

Séances

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à 4 reprises en 2021 :

- 17 février : Forel/Lavaux
- 16 juin : Savigny
- 29 juin : Jorat-Mézières (Assermentation)
- 22 septembre : Jorat-Mézières

Objets traités

N°	Objets
01/2021	Demande de crédit de CHF 160'000. -- pour la transformation du galetas du collège des Gollies à Servion en salle de rythmique
02/2021	Règlement du Conseil d'Établissement de l'Établissement primaire et secondaire du Jorat
03/2021	Rapport des comptes et de gestion 2019
04/2021	Budget 2022
05/2021	Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à Fr. 50'000.- par cas, pour la législature 2021-2026
06/2021	Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2021-2026
07/2021	Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
08/2021	Demande d'autorisation générale concernant le placement de capitaux
09/2021	Traitement et tarifs du Comité de direction, du Conseil d'établissement et des indemnités relatives au Conseil intercommunal de l'ASIJ pour la législature 2021-2026.
10/2021	Autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance durant la législature 2021-2026.

Tous les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site de l'ASIJ
www.asij.ch

1) **Bureau**

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Secrétaire : Fabienne Blanc Vucherens
- Boursière : Liliane Déglon Mézières
- Responsable administratif : Nicolas Deprez Moudon

2) **Commission des finances**

- Michel Godat Forel (Lavaux)
- Jérôme Porchet Ropraz

3) **Commission des transports**

- Isabelle Lorenz Syens
- Christian Aeschlimann Savigny
- Etienne Cherpillod Vucherens

4) **Commission des constructions**

- Pour le site de Mézières
 - Muriel Prédi Jorat-Mézières
 - Etienne Cherpillod Vucherens
 - Olivier Hähni Vulliens
- Pour le site de Servion
 - Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
 - Yves Boand Servion
- Pour le site de Carrouge
 - Muriel Prédi Jorat-Mézières
 - Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
 - Etienne Cherpillod Vucherens
 - Olivier Hähni Vulliens
 - David Mellioret Montpreveyres
 - Michel Godat Forel (Lavaux)

5) **Commission entretien du bâtiment - Collège du Raffort**

- Yves Boand Servion
- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens

6) **Commission entretien du bâtiment - Collège des Gollies**

- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- Etienne Cherpillod Vucherens

- 7) **Centrale de chauffe**
- Etienne Cherpillod Vucherens
- 8) **Commission réfectoire**
- Muriel Prédi Jorat-Mézières
- 9) **Commission du personnel**
- Isabelle Lorenz Syens
 - Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
 - David Mellioret Montpreveyres
- 10) **Bibliothèque scolaire et publique**
- Muriel Prédi Jorat-Mézières
 - Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- 11) **Devoirs surveillés**
- Muriel Prédi Jorat-Mézières
- 11) **Conseil d'Établissement**
- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat

Activités 2021 du Comité de direction

Le Comité de direction, organe exécutif, se réunit au minimum une fois par mois pour traiter ses affaires courantes, mais également des problématiques particulières. Des mandats sont confiés à des commissions qui se réunissent hors séances du Comité de direction, pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer et pour suivre le chantier du collège Gustave Roud notamment ou d'autres activités sur le terrain.

Le directeur de l'Établissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

Bâtiments **Collège du Raffort à Mézières** : Un entretien obligatoire a été fait sur la façade sud du Bâtiment 1991 par la pose de cache moineaux sous les caissons des stores des fenêtres. Avec ce travail, on a profité de compléter l'isolation thermique dans les endroits touchés par ces travaux. Différents entretiens et réparations de matériel de la place de sports extérieure et du terrain en herbe ont été exécutés. Remplacement de deux anciens vitrages de 1991 pour le secrétariat-accueil des visiteurs. Réfection du sol de la salle de musique et première phase du nouveau concept d'accès des portes. Concernant le budget covid 19, vu la nouvelle situation sanitaire, les montants prévus n'ont pas été dépensés.

Collège des Gollies à Servion : Une salle de rythmique a été créée dans le dernier local borgne des combles du Collège de Servion. Avec l'obligation d'avoir une nouvelle salle de classe pour la rentrée d'août 2021, les travaux principaux prévus par le préavis no 01/2021 ont été la création de deux grandes baies vitrées dans la cage d'escalier des combles pour profiter de l'éclairage naturel de la verrière existante et la pose de 4 velux en toiture pour avoir le 20 % de surface d'éclairage

naturel pour la nouvelle salle de rythmique afin respecter les normes en vigueur. Concernant le budget covid 19, vu la nouvelle situation sanitaire, les montants prévus n'ont pas été dépensés.

Collège Gustave Roud à Carrouge : la construction du collège s'est bien déroulée et les délais prévus dans le contrat sont respectés entre HRS et l'ASIJ. Seuls les aléas de la météo ont quelque peu perturbé le planning prévu ainsi que les mesures covid.

Transports Taxi Romontois a terminé son mandat en juillet 2021 et les transports sont désormais assumés par l'entreprise HelvéCie SA à la suite de l'adjudication via un marché public. Tout se passe bien et la collaboration est excellente. L'ASIJ et HelvéCie SA coordonnent 85 arrêts et jusqu'à 17 bus d'HelvéCie ainsi que quatre lignes de transports publics.

Réfectoire Le fonctionnement du réfectoire continue d'être entièrement assumé par le traiteur « La Chenille Gourmande » à la satisfaction du Comité Directeur, ainsi qu'à celle des élèves et enseignants qui s'y rendent. La fréquentation du réfectoire est comparable à 2020.

CEt Changement au sein du quart-autorité lors du passage à la nouvelle législature élue le 29 juin. Le règlement définitif du CEt est adopté par le Conseil Intercommunal afin d'être présenté dans les formes exigées par le Canton. Lors de la séance du 8 mars, les rôles du CEt sont clarifiés, ainsi que le renouvellement des quarts. Un groupe de réflexion est créé sur les horaires d'école, en meilleure adéquation avec les recommandations sur la santé. Des communications sont faites sur la situation face aux mesures covid, principalement en ce qui concerne les sorties et les camps, qui sont massivement reportés à des jours meilleurs. Dans les thèmes choisis, c'est au tour de la tenue vestimentaire de faire débat. Lors de la séance du 3 mai, un représentant du nouveau transporteur HelvéCie présente son concept de travail, principalement sur les questions de civilité et de respect des règles en vigueur. Le groupe de travail « transport scolaire et civilité » présente le résultat de ses séances. L'assemblée adresse deux questions à l'ASIJ concernant les trajets des bus scolaires et des arrêts. Lors de la séance du 8 septembre la composition du CEt est précisée, quant aux nouvelles délégations des autorités et au renouvellement du quart parents à prévoir. Des réponses du CoDir de l'ASIJ sont apportées aux questions de la dernière séance, précisant en substance que les bus sont tenus à circuler dans un certain périmètre, selon une autorisation cantonale, et que les trajets desservis par des bus de lignes ne sont pas dédoublés par des bus scolaires. L'attribution de l'arrêt de l'élève est précisée, selon le règlement de l'ASIJ, y compris l'attribution d'un éventuel deuxième arrêt régulier. Dans les communications, un décalage de 10 minutes des 7 et 8 P est annoncé. Le système mis en place par HelvéCie fait ses preuves, également quant au suivi de l'élève utilisateur. Pour les problèmes d'incivilités aigus, un poste d'éducatrice spécialisée devrait aider à régler les cas en concertation avec les familles.

Le sujet d'un pédibus pour le collège de Carrouge se révèle ne pas être de la compétence ni de l'ASIJ, ni de l'EPS. L'initiative en revient aux parents et à l'APE au besoin. La présidence du CEt nommée ad

intérim par le représentant du CoDir de l'ASIJ sera soumise à élection à la prochaine séance de 2022.

Devoirs Surveillés	<p>Tous les élèves de la 3^e à la 8^e Harmos peuvent bénéficier des devoirs surveillés dans deux communes, soit à Mézières et à Savigny. Au début septembre 2021 à Savigny, 21 élèves étaient inscrits, le lundi et le mardi de 15H20 à 17h30, sous la responsabilité de la même surveillante.</p> <p>Pour Mézières, 16 élèves sont inscrits, le lundi de 15h20 à 17h30 avec deux surveillantes.</p> <p>Le nombre d'élèves fluctue selon les déménagements, le manque de devoirs pour les 3e Harmos et le changement au 31 janvier.</p> <p>Il y a très peu de problèmes, juste une mise au point que les devoirs surveillés ne sont pas des cours privés par élève. Les surveillantes sont très attentives et peuvent atteindre les enseignantes pour discuter d'éventuels problèmes.</p> <p>Le tarif reste inchangé, soit CHF 170 .— par semestre + CHF 25.— de frais d'inscription pour tout nouvel élève.</p> <p>Bien que difficiles à prévoir, les coûts et produits sont maîtrisés et sont totalement en phase avec le budget (moins de CHF 20.- d'écart).</p>
Bibliothèque	<p>La surveillance de la bibliothèque lors des ouvertures de midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis s'est vue étoffée, quant au salaire, de temps, de préparation et de rangement. Malgré les restrictions sanitaires et plusieurs cas de maladie, l'équipe a pu très bien gérer les diverses visites et activités de la bibliothèque.</p>
Personnel	<p>Pour le poste de concierge du futur Collège de Carrouge, la commission du personnel a élaboré un cahier des charges afin de pouvoir mettre l'annonce en ligne dès la mi-novembre. Le début du contrat était prévu pour le 1er mai 2022 afin que le collaborateur puisse être formé sur les différents éléments techniques (ventilation, chauffage, etc.) et pour qu'il soit disponible pour la mise en place du mobilier et des classes. Plus de 20 dossiers ont été reçus. Après une analyse des compétences et qualités de la personne, la commission du personnel a retenu 5 candidats dont les critères répondaient à ses attentes pour un premier entretien le 20 décembre 2021. Les personnes rencontrées possédaient chacune de grandes qualités et le choix ne fut pas aisé. Après délibération, 3 candidats ont été invités au deuxième entretien fixé le 14 janvier 2022.</p>
Finances	<p>La commission des finances du CD s'est réunie trois fois au cours de l'année 2021. Elle a rencontré la commission de gestion lors de la présentation du préavis sur les comptes 2020 et la commission des finances pour le budget 2021. Elle s'est également réunie avec notre boursière afin de discuter des emprunts en cours et futurs.</p> <p>Elle a également accompli les tâches courantes suivantes qui sont de sa responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Contrôler et viser les paiements tous les quinze jours- Participer à la clôture des comptes avec la boursière- Participer à l'élaboration du budget avec le responsable administratif- Demander les avances fermes en fonction des besoins pour le collège Gustave Roud- Consolider les avances en prêt pour le collège Gustave Roud

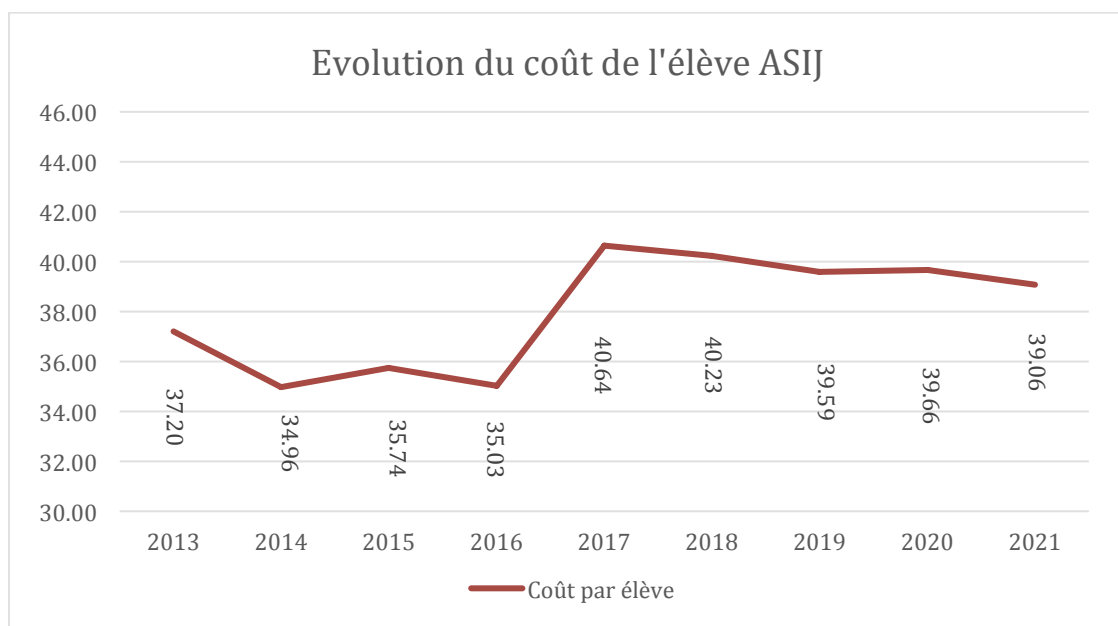
- Contrôler la caisse du secrétariat une fois par an.

La commission des finances fait également le suivi des emprunts, de leurs renouvellements ou de leurs remboursements. Elle suit les amortissements des infrastructures et intègre tout nouveau projet ou idée de projet dans sa planification financière.

Pour l'année 2021, la commission des finances constate que le coût de l'élève est resté stable.

L'année passée, la pandémie a affecté les comptes d'une manière positive, car il n'y a quasiment pas eu de frais supplémentaires de nettoyage ou de désinfection. Par contre, les directives cantonales n'ont pratiquement pas permis d'organiser de camp, ce qui a diminué les charges de plus de CHF 150'000.00.

Les taux d'intérêt restent très bas et influencent toujours de manière positive nos comptes. Un exemple, le taux le plus élevé pour un prêt en cours est de 1.7% (fin, avril 2022). Ensuite l'ASIJ n'aura pas de prêt avec un taux d'intérêt dépassant 1%.



Conclusion

Le Comité de direction tient à adresser ses remerciements au Conseil intercommunal pour le soin et l'excellente collaboration dont il fait preuve lors de l'étude des dossiers qui lui sont soumis ; Il est également très reconnaissant de la confiance témoignée tout au long de l'année. Ces propos s'adressent également à Mesdames et Messieurs les membres des Commissions permanentes et des Commissions ad hoc, plus particulièrement chargées d'examiner les préavis.

Le Comité de direction souhaite que le présent rapport facilite la tâche de la Commission de gestion du Conseil intercommunal et apporte à chacun les renseignements utiles quant à ses divers domaines d'activité.

Au nom du Comité de direction

Etienne Cherpillod
Président



Fabienne Blanc
Secrétaire